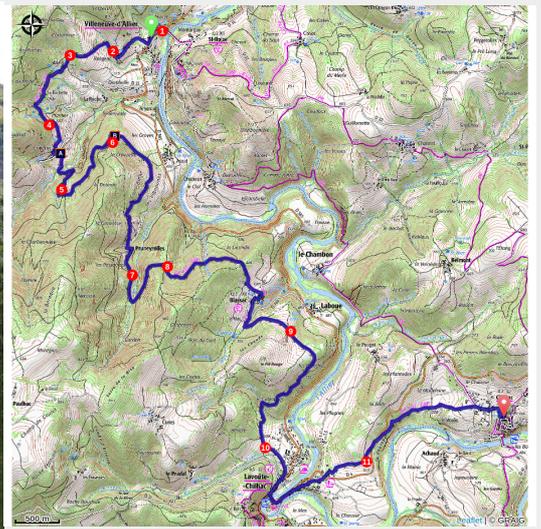


Etape GRP Villeneuve-d'Allier - Chilhac

Gorges de l'Allier - Villeneuve-d'Allier



Vue le château de St-Illize (CDRP 43)



Itinéraire

Départ : Villeneuve-d'Allier

Arrivée : Chilhac

Balisage :  GRP

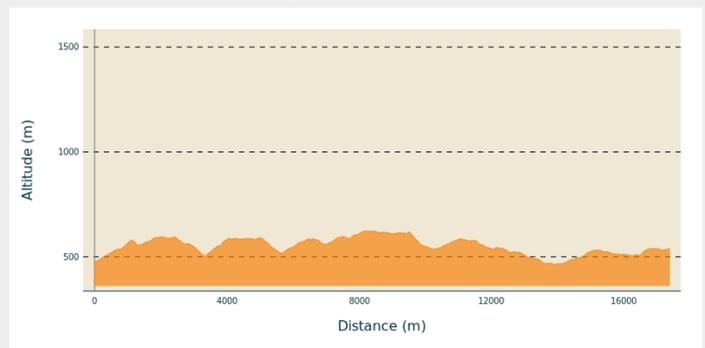
Communes : 1. Villeneuve-d'Allier

2. Blassac

3. Lavoûte-Chilhac

4. Chilhac

Profil altimétrique

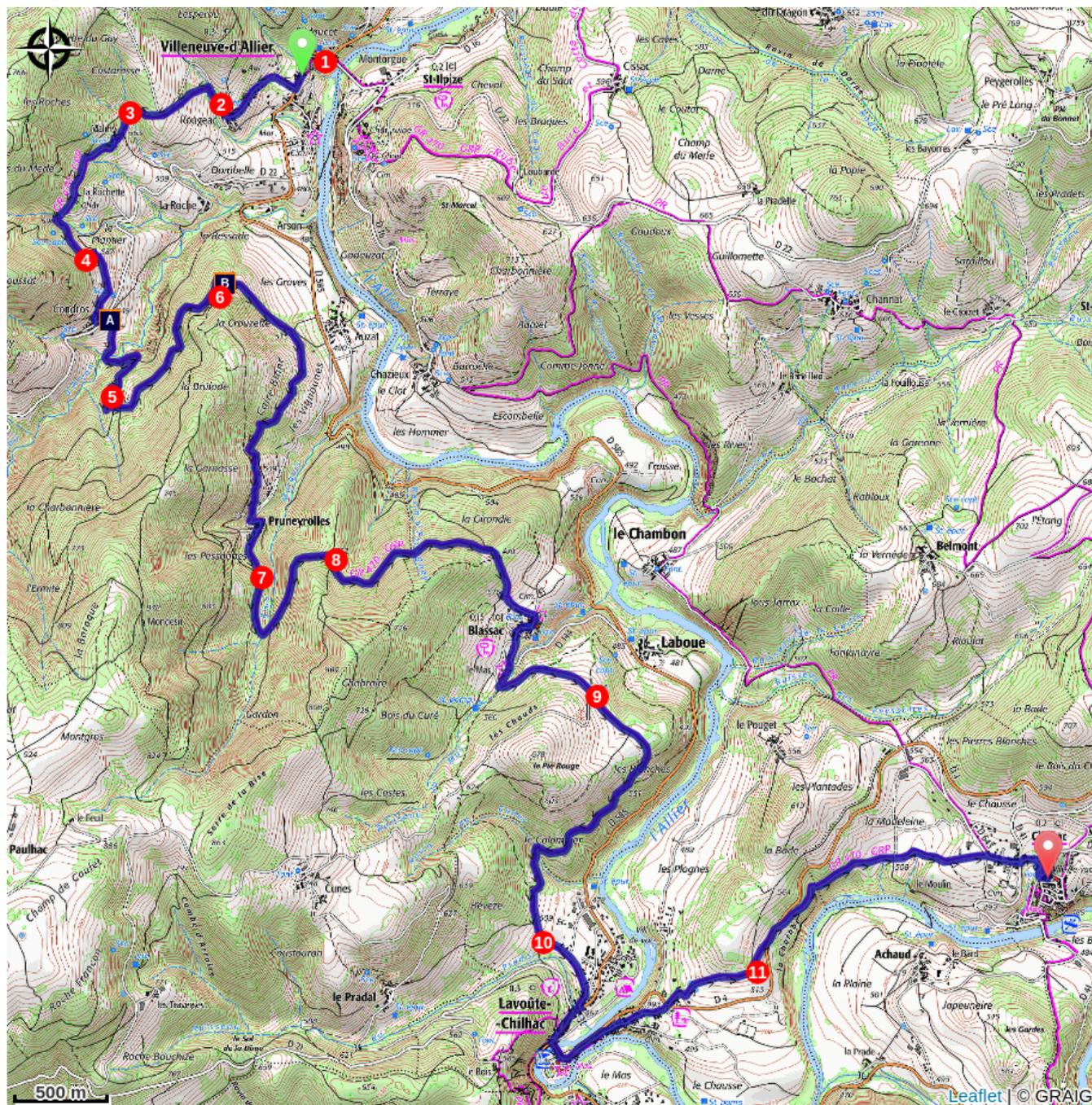


Altitude min 461 m Altitude max 623 m

1. Emprunter alors le chemin herbeux sur la gauche. Après 200 m, retrouver la route et la suivre 100 m, puis tourner à droite vers Rougeac. Au centre du hameau, la route vire à droite.
2. À la sortie de Rougeac, quitter la route pour le sentier herbeux qui descend à gauche. Franchir le ru, puis remonter. Au point haut, près de la route, descendre à gauche sur le chemin caillouteux. Au ru, le chemin oblique à gauche. Atteindre une fourche.
3. Prendre le chemin de gauche. Passer aux maisons de Malmy. Continuer sur la route jusqu'à la maison forte de la Rochette. Au lacet, prendre le chemin à droite au-dessus du ruisseau. Parvenir à une fourche.
4. Aller à gauche et, à la croisée de chemins, poursuivre tout droit. Parvenir à Condros. Obliquer à gauche par deux fois pour arriver sur la route en bas du village. La traverser pour prendre légèrement sur la gauche le chemin qui descend dans le vallon du ruisseau d'Arçon. Franchir ce dernier grâce au pont, puis emprunter le chemin de gauche qui remonte en forêt. Parvenir à une fourche.
5. Prendre à droite. À une patte d'oie, rester sur le chemin du milieu qui poursuit l'ascension. Ignorer deux chemins à droite pour persévérer à gauche. Le chemin, redevenu plat, rejoint un autre chemin.
6. Aller à gauche. Parvenir à un embranchement (réservoir). Virer à droite et monter entre bois et landes jusqu'à Pruneyrolles. Partir en face vers les maisons, traverser le village et, au bout de celui-ci, retrouver un beau chemin de terre entre des murets. Arriver à un embranchement.
7. Descendre à gauche. À la fourche, persévérer à gauche pour aller franchir à gué le Riou Marquis. Monter dans les bois. À la sortie d'une plantation d'épicéas, atteindre une croisée de chemins.
8. Partir sur le chemin en face qui se poursuit dans les bois. À la fourche, prendre à droite pour rejoindre le bourg de Blassac [> église Saint-Roch]. À l'église, prendre à droite et, au métier à ferrer, continuer à droite. À la sortie du bourg, descendre sur la route de gauche, mais la quitter de suite pour le chemin à droite qui conduit aux maisons du Mas. Poursuivre sur la route qui part à gauche. Ignorer un premier chemin à gauche pour continuer sur la route encore 340 m.

- S'engager dans le chemin de gauche et le suivre sur les coteaux de l'Allier [> vue sur Lavoûte- Chilhac]. À l'embranchement, continuer tout droit. Franchir le ruisseau de Cunes. Ignorer plusieurs chemins à droite et arriver à une fourche.
- 9.
10. Prendre à gauche et entrer dans le bourg par le chemin de Bevèze. Descendre à droite pour rejoindre la rue principale. La suivre à droite jusqu'au pont sur l'Allier. Tourner à gauche pour franchir le pont.
Traverser la place, puis emprunter la ruelle à droite. Atteindre la place Souveraine. Prendre à gauche la rue du Clos. À la fourche, partir à droite, puis couper la D 4. La voie goudronnée devient chemin. Atteindre une fourche.
11. Suivre le chemin de droite. Retrouver la D 4. La suivre à gauche 80 m, puis s'engager sur le sentier à droite. Cheminer entre les anciennes terrasses agricoles, puis à découvert entre les terres agricoles, et aboutir à une croisée de chemins. Poursuivre en face jusqu'à rejoindre la route à l'entrée de Chilhac. Continuer en face entre les maisons jusqu'à un carrefour. Aller vers Chilhac centre et arriver sur une place. Tourner à droite [> fontaine] et entrer dans le bourg.

Sur votre chemin...



 Mémoire de sarments, serment de mémoires ! 4 (A)

 Mémoire de sarments, serment de mémoires ! 3 (B)

Toutes les infos pratiques

Sur votre chemin...



Mémoire de sarments, serment de mémoires ! 4 (A)

Crédit photo : collection privée Roland Vigouroux



Mémoire de sarments, serment de mémoires ! 3 (B)

Crédit photo : collection privée Roland Vigouroux